

## COMMUNE DE RUSTENHART

<p>PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUSTENHART DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2023</p>
---

Sous la présidence de Monsieur GIUDICI Frédéric, Maire

M. le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre cette séance ordinaire du conseil municipal à 20h00.

Présents : Mmes AMBIEHL Régine, GERRER Julie, MOUROUGASSIN Valérie,  
ROMAIN Anne-Véronique, GRAFTIEAUX Hélène.  
M. KUHN Julien, GULLY-VOINSON Mathieu, MULLER Jean-Luc.

Ont donné procuration :

HIRYCUK Gilles a donné procuration à MULLER Jean-Luc,

Absent excusé : DIDIER Dominique

Absent : LANGENBRONN Mickaël

M. le Maire propose

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022
3. Éclairage public : abaissement de la tension
4. Vente de matériel communal
5. Extension du groupe scolaire
6. Divers
7. Informations

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Après en avoir délibéré, Frédéric GIUDICI, Maire, est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022**

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est approuvé à la majorité des membres présents et représentés.

Mme Hélène GRAFTIEAUX s'abstient.

### **3. Éclairage public : abaissement de la tension**

Exposé de M. le Maire :

Il fait état des différentes sources de lumière existantes au sein du village ; les lampes à technologie LED et les ampoules au sodium.

Il propose d'abaisser la tension sur tous les dispositifs le permettant, à savoir ceux dotés de la technologie LED :

- 50 %, dès la mise en fonction :
  - o sur les axes principaux (rue de Balgau, rue de Dessenheim, rue de Hirtzfelden, rue Principale),
  - o à la salle polyvalente,
  - o aux abords de la salle polyvalente. (Est précisé que les mâts y sont plus hauts)
  
- 80 %, dès la mise en fonction, sur l'ensemble des axes secondaires, soit toutes les dispositifs LED non concernés par l'abaissement de 50 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide le projet tel que présenté,
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

### **4. Vente de matériel communal**

Vu la délibération du 10 avril 2021 relative à la vente de matériel communal.

Exposé de M. le Maire :

La commune détient un rouleau compacteur.

Cet outil n'est plus utilisé depuis de nombreuses années et est encombrant.

Dès lors, il est proposé de le mettre en vente.

Le tarif proposé est de 100 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide le projet de vente du rouleau compacteur tel que présenté,
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

### **5. Extension du groupe scolaire**

Ce point est ajourné.

## **6. Divers**

**Néant.**

## **7. Informations**

### **Information au conseil municipal.**

M. le Maire :

Indique qu'il va porter plainte ce samedi suite aux dégradations commises au sous-sol de la bibliothèque.

Mme Julie GERRER :

Elle rappelle l'interdiction de stationner rue de l'École. Si la situation ne devait pas s'améliorer, un recours auprès du Procureur de la République est envisagée.

Elle indique qu'elle va demander une augmentation de la capacité d'accueil au périscolaire (+4 places).

Elle ajoute que les dossiers de pré-inscriptions et d'inscriptions sont envoyés aux familles sans la grille tarifaire.

Elle fait part du contrôle strict de la part des services gestionnaires auprès du volontaire service civique employé au périscolaire.

Elle informe qu'Agathe ESTEVES a postulé sur le 2eme agrément.

Mme Valérie MOUROUGASSIN :

Elle remercie Anne-Véronique ROMAIN pour son implication dans l'édition du bulletin communal avec l'imprimerie MOSER. Pour la version finale elle négociera une remise.

Elle a par ailleurs déposé une plainte samedi 14/01/2023 à 16h pour tentative de cambriolage sur la bibliothèque de RUSTENHART dont les faits se sont déroulés entre le 12 et 13/01/2023 (porte forcée, traces de pesée présente au niveau de la serrure, porte taguée à la bombe sans symbole précis, présence de "joints" et déchets à l'escalier).

M. Julien KUHN :

Il indique qu'une demande de devis sera faite pour une balayeuse après la cavalcade de carnaval début mars, ainsi qu'une demande à la communauté de communes pour le ramassage des déchets.

Il va aussi faire une demande au sujet des dates de levées des containers PAV et évoque également des demandes de devis pour des panneaux de signalisation.

Il évoque également des devis pour des panneaux.

Mme Hélène GRAFTIEAUX :

Elle évoque le passage à la mise aux normes au 1<sup>er</sup> janvier 2023 concernant le tri des plastiques et interroge sur la fréquence des passages pour vider les PAV.

Projet de méthaniseur : une conciliation face au porteur de projet a été imposée par le Préfet en avril 2022. Face à l'absence d'éléments rassurants proposés, le SIAEP a mis fin à la conciliation en janvier 2022. Le jugement de la procédure judiciaire sera énoncé courant mars 2023.

Mme Anne-Véronique ROMAIN :

Elle fait part d'une réunion « Stratégie Pistes Cyclables » initiée par le service Pistes Cyclables et Tourisme de la communauté de communes, en présence de Régine AMBIEL ainsi que de trois personnes de Rustenhart pratiquant le vélo comme activité sportive. La réunion a abordé des problématiques de signalétique, d'amélioration de l'offre pour les cyclistes (du village et ceux de passage) et a évoqué une éventuelle petite extension de la piste actuelle, afin qu'elle rejoigne le village de façon sécurisée.

M. Jean-Luc MULLER :

Il rapporte des interrogations concernant l'organisation des Maisons Fleuries : favoritisme ?

Il est précisé que les membres du jury sont des personnes extérieures au village, donc impartiales.

Il y a moins de primés par rapport aux années précédentes, c'est un choix de la municipalité. Une réflexion sera engagée prochainement pour revoir l'organisation du concours.

Mme Régine AMBIEHL :

Elle questionne quant au retour de subventions pour le City Park.

Il est répondu qu'il n'y a pour l'heure aucune réponse et que l'outil sera mis en place au printemps.

M. Mathieu GULLY-VOINSON :

Il indique que la boîte aux lettres de la caserne sera retirée.

Le changement de la porte de la caserne est abordé, suite aux mails du 12/09/2022 et du 11/01/2023.

La séance est levée à 21h21.

## Délibérations

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022
3. Éclairage public : abaissement de la tension
4. Vente de matériel communal
5. Extension du groupe scolaire
6. Divers
7. Informations

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal  
des délibérations du conseil municipal de la commune de RUSTENHART  
de la séance du 31 janvier 2023**

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
GIUDICI Frédéric	Maire		
GERRER Julie	1 <sup>ère</sup> Adjointe		
MOUROUGASSIN Valérie	2 <sup>ème</sup> Adjointe		
KUHN Julien	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
AMBIEHL Régine	Conseillère Municipale		
DIDIER Dominique	Conseiller municipal	Absent excusé	
GRAFTIEAUX Hélène	Conseillère municipale		
GULLY-VOINSON Mathieu	Conseiller municipal		
HIRYCZUK Gilles	Conseiller municipal		MULLER Jean- Luc
LANGENBRONN Mickaël	Conseiller municipal	Absent	
MULLER Jean-Luc	Conseiller municipal		
ROMAIN Anne-Véronique	Conseillère municipale		